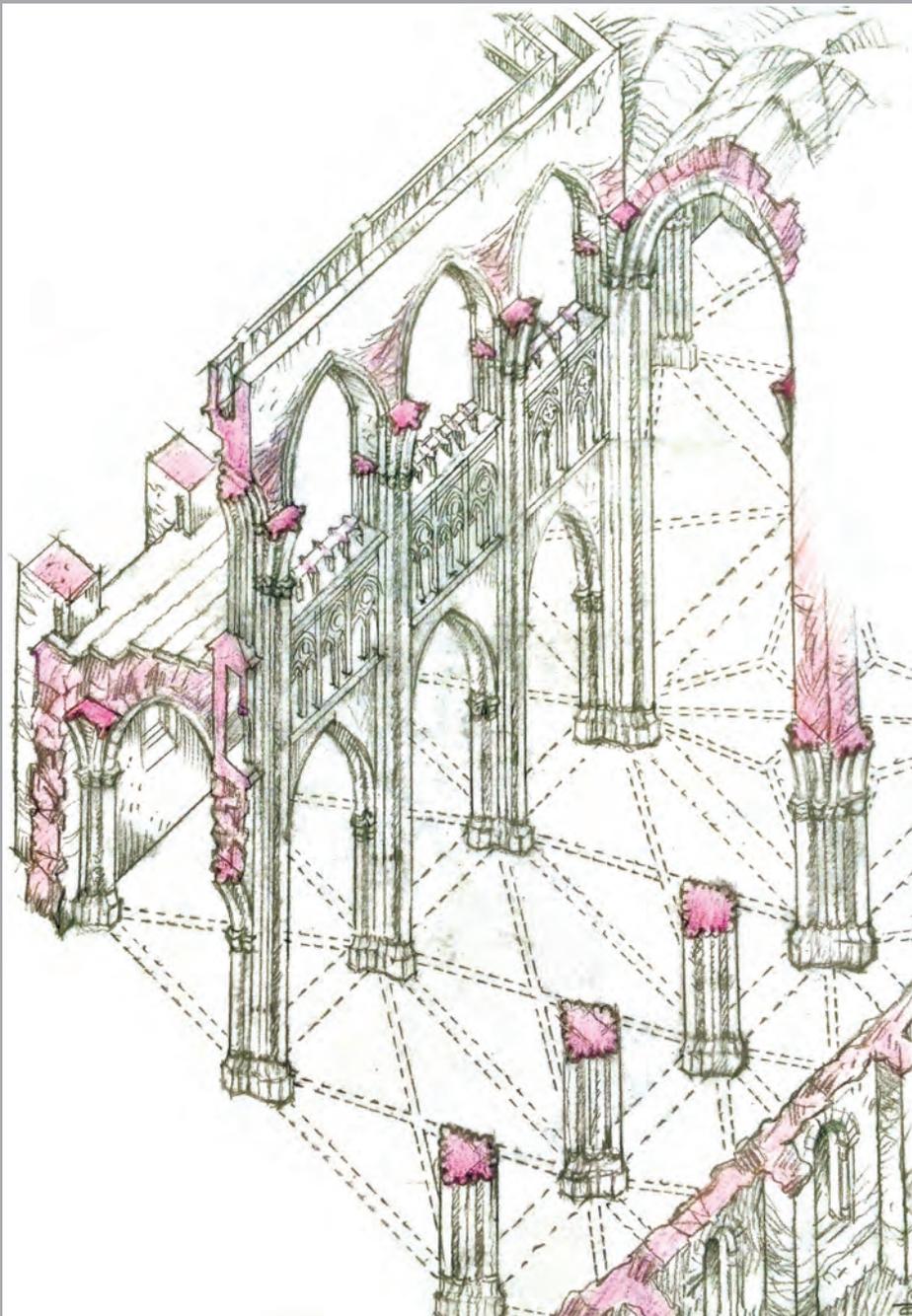


MÉMOIRES
DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE
DU MIDI DE LA FRANCE



Tomes LXXX-LXXXI - 2020-2021

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI DE LA FRANCE

FONDÉE EN 1831 ET RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 10 NOVEMBRE 1850



TOMES LXXX-LXXXI

2020-2021

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE HAUTE-GARONNE

TOULOUSE

HÔTEL D'ASSÉZAT - Place d'Assézat - 31000 TOULOUSE

Comité de lecture et d'impression de ce volume :

Jean-Luc BOUDARTCHOUK, directeur adjoint scientifique et technique à l'Inrap Midi-Méditerranée
Quitterie CAZES, professeur d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Toulouse 2 - Jean Jaurès
Michelle FOURNIÉ, professeur d'histoire médiévale honoraire à l'Université de Toulouse 2 - Jean Jaurès
Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP, docteur en histoire de l'art
Diane JOY, directrice du patrimoine à la Communauté d'agglomération du Grand Rodez
Jean-Michel LASSURE, docteur en histoire, UMR 5 608 UTAH-CNRS
Louis PEYRUSSE, maître de conférences honoraire d'histoire de l'art contemporain à l'Université de Toulouse 2 - Jean Jaurès
Bernard POUSTHOMIS, archéologue (HADES)
Nelly POUSTHOMIS, professeur d'histoire de l'art médiéval honoraire à l'Université de Toulouse 2 - Jean Jaurès
Michelle PRADALIER, professeur d'histoire de l'art médiéval honoraire à l'Université de Toulouse 2 - Jean Jaurès
Bernard SOURNIA, conservateur en chef honoraire du patrimoine

Coordination éditoriale : Anne-Laure NAPOLÉONE et Maurice SCELLÈS

Illustration de couverture : État restitué de la nef de la cathédrale de Bayonne en 1335. *Croquis de B. Sournia.*

Abréviations :

A.C. Archives communales (suit le nom de la commune).
A.D. Archives départementales (suit le nom du département).
A.M. Archives municipales (suit le nom de la commune).
A.M.M. Archéologie du Midi Médiéval.
A.N. Archives nationales (Paris).
B.M. Bibliothèque municipale (suit le nom de la commune).
B.N.F. Bibliothèque nationale de France.
B.S.A.M.F. Bulletin de la Société Archéologique du Midi de la France.
C.A. Congrès Archéologique.
M.A.S.I.B.L.T. Mémoire de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse.
M.S.A.M.F. Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France.

*Achévé d'imprimer sur les presses
de l'imprimerie Escourbiac
81304 Graulhet
mars 2023
Dépôt légal : juin 2023*

Mise en page
 art'air-éd.
atelier de mise en forme des livres
Pascale et Marc Balty - www.artair-edition.fr

Comité scientifique :

Claude ANDRAULT-SCHMITT, professeure d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Poitiers (CESCM)
Philippe ARAGUAS, professeur d'histoire de l'art médiéval honoraire à l'Université de Bordeaux 3 - Michel de Montaigne
Michel BATS, directeur de recherche honoraire au CNRS
Marc BOMPAIRE, directeur de recherche au CNRS au centre de recherches Ernest-Babelon et directeur d'études à l'École pratique des hautes études
Joëlle BURNOUF, professeure émérite d'archéologie médiévale à l'Université de Paris 1 - Panthéon-Sorbonne
Jordi CAMPS, conservateur en chef au musée national d'art catalan (M.N.A.C) de Barcelone
Manuel CASTIÑEIRAS, directeur du Département d'Art et Musicologie à l'Université Autonome de Barcelone
Patrice CONTE, archéologue, conservateur au S.R.A. Limousin, chercheur au CESCM, Poitiers
Yves ESQUIEU, professeur émérite d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Provence
Jean-Michel GARRIC, attaché principal de conservation du patrimoine, chef de Service du Musée des Arts de la table, abbaye de Belleperche
Jean GUYON, directeur de recherche honoraire au CNRS
Étienne HAMON, professeur d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Picardie - Jules Verne, TRAME
Alexia LEBEURRE, maître de conférences en histoire et histoire de l'art moderne et contemporain à l'Université de Bordeaux 3 - Michel de Montaigne
Patrick LE ROUX, professeur émérite d'histoire antique à l'Université de Paris 13
Émilie D'ORGEIX, directrice d'études à l'EPHE, Paris
Daniel PARENT, archéologue du bâti à l'Inrap Auvergne - Rhône-Alpes
Patrick PÉRIN, conservateur général honoraire du Patrimoine, Directeur honoraire du Musée d'archéologie nationale et du Domaine du château de Saint-Germain-en-Laye
Philippe PLAGNIEUX, professeur d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Paris 1 - Panthéon-Sorbonne et à l'École nationale des chartes
Gérard PRADALIÉ, professeur émérite d'histoire médiévale à l'Université de Toulouse 2 - Jean Jaurès
François RÉCHIN, professeur en archéologie romaine et histoire ancienne à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour
Jérôme RUIZ, restaurateur de peintures
René SOURIAC, professeur émérite d'histoire moderne à l'Université de Toulouse 2 - Jean Jaurès
Jean-Louis VAYSETTES, ingénieur de recherche au S.R.A. d'Occitanie
Éliane VERGNOLLE, professeure honoraire d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Besançon, vice-présidente de la Société Française d'Archéologie

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI DE LA FRANCE HÔTEL D'ASSÉZAT - PLACE D'ASSÉZAT - 31000 TOULOUSE

Tél. 05 61 23 67 98

Fondée en 1831, la Société Archéologique du Midi de la France réunit des historiens de l'art ou archéologues qui étudient et font connaître les « monuments » du Midi de la France. Ses travaux, communications et discussions, sont publiés chaque année dans un volume de *Mémoires*.

Sa bibliothèque, qui s'enrichit annuellement et depuis un siècle et demi de plus d'une centaine d'échanges avec des institutions françaises et étrangères est ouverte tous les mardis de 14 heures à 18 heures (sauf pendant les vacances scolaires).

Sur internet :

<http://societearcheologiquedumidi.fr/>

Une présentation de la Société, un compte rendu régulier de ses séances, des articles en ligne, un groupe de travail sur la *maison au Moyen Âge*...

Pour commander les numéros anciens (40 euros + frais d'envoi), envoyez un courriel à la Société Archéologique (samf@societearcheologiquedumidi.fr), avec vos nom, prénom et adresse.

SOMMAIRE

Mémoires

Patrice CABAU, Daniel CAZES, Louis PEYRUSSE, Henri PRADALIER et Bruno TOLLON <i>Hommages à Maurice Prin</i>	23
Philippe GARDES <i>Léon Joulin et la question du rempart de Vieille-Toulouse</i>	39
Anne BOSSOUTROT et Marie-Lys DE CASTELBAJAC <i>La restauration des peintures du bras nord de la basilique Saint-Sernin</i>	55
Laurent MACÉ <i>Le testament inédit de la reine Jeanne, comtesse de Toulouse (1199). Mémoire et parenté d'une Plantagenêt dans le Midi</i>	83
Valérie ROUSSET <i>L'ancienne cathédrale d'Albi, archéologie du bâti</i>	113
Valérie ROUSSET <i>La grange cistercienne de Naucelle</i>	141
Catherine VIERS <i>Le 10, rue Séguier - 2, impasse Bonhomme à Figeac</i>	155
Catherine VIERS <i>Le château d'Ornézan dans le Gers</i>	175
Bernard SOURNIA <i>Une abbaye dans la capitale des vicomtes de Béarn : la collégiale Saint-Pierre d'Orthez</i>	191
Jacques DUBOIS <i>Le portail Saint-Jean de la cathédrale de Limoges</i>	213
Jacques DUBOIS <i>Un grand chantier méconnu des années 1500 : la cathédrale d'Auch</i>	227
Bruno TOLLON <i>Emblématique et histoire de l'art : à propos de la cheminée de l'hôtel Molinier</i>	247
Stéphane PIQUES <i>La poterie peinte commingeoise et les fouilles nord-américaines des sites coloniaux du XVIII^e siècle</i>	261
Varia	
Guy AHLSELL DE TOULZA <i>L'église Saint-Amans près de Rabastens</i>	279
Gilles SÉRAPHIN <i>Le château de Bruniquel au temps de Nicolas Bachelier</i>	287
Bulletin de l'année académique 2019-2020	293
Bulletin de l'année académique 2020-2021	325

LE REMPART GAULOIS DE VIEILLE-TOULOUSE AUTHENTIFIÉ : ENTRE DONNÉES RÉCENTES ET RETOUR AUX TRAVAUX DE LÉON JOULIN

par Philippe GARDES *

en collaboration avec Jean-Luc BOUDARTCHOUK, Laurence BENQUET,
Didier CAILHOL, Pascal LOTTI, Patrick MASSAN et Frédéric SERGENT

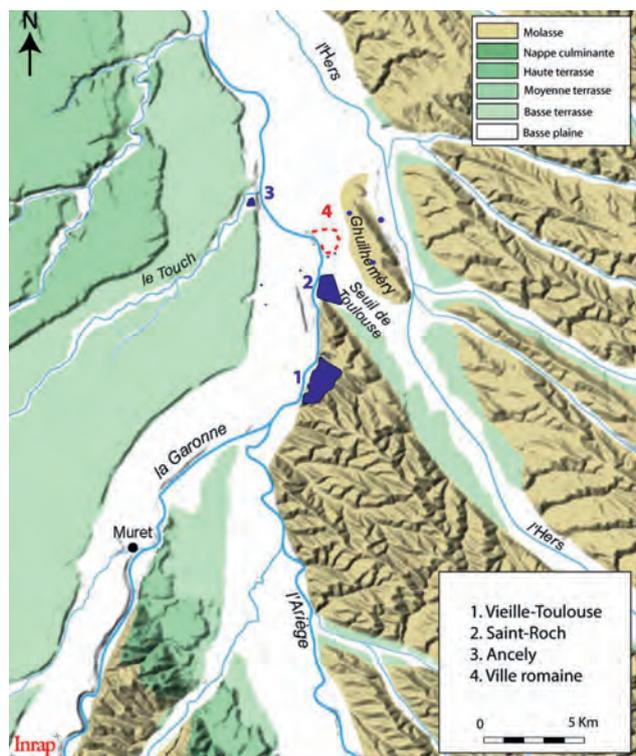


FIG. 1. LOCALISATION DE VIEILLE-TOULOUSE. Plan Inrap.

Vieille-Toulouse, ce toponyme est associé aux origines de Toulouse depuis qu'historiens et archéologues s'intéressent à cette question (fig. 1). Certains y ont vu le chef-lieu des Volques Tectosages, d'autres une simple bourgade ou *vicus* évoluant dans l'ombre de Toulouse. Et ce débat a conditionné une bonne partie des recherches archéologiques mais aussi, il faut bien le dire, façonné une partie des interprétations. La question du rempart de Vieille-Toulouse n'a pas échappé à la controverse, la plupart des auteurs identifiant ou non une enceinte fortifiée en fonction de leur point de vue sur le statut politique accordé au site. Plus grave, après la thèse de Michel Labrousse qui situait Toulouse gauloise « au bord de la Garonne » (LABROUSSE 1968, p. 102) et qui ne voyait pas d'« oppidum » à Vieille-Toulouse mais plutôt « des cabanes ou des huttes plus ou moins serrées en villages » (LABROUSSE 1968, p. 103), le dossier fut considéré comme définitivement clos. Finalement, dans ce domaine comme dans d'autres, il aura fallu attendre le renouveau des études archéologiques, dans les années 2000, pour voir le site de Vieille-Toulouse sortir des fausses pistes dans lesquelles on l'avait égaré.

D'abord validée par des sondages ponctuels, l'existence du rempart fut pleinement confirmée en 2019 grâce à l'exploitation des images Lidar de l'IGN. Cette contribution vise à proposer une première interprétation

de ces documents, à la lumière des vérifications de terrain¹. Pour autant, il n'y a pas de découverte sans précurseurs et l'identification du système fortifié de Vieille-Toulouse a, en réalité, connu une longue histoire qu'il convient d'abord de retracer.

* Communication présentée le 19 novembre 2019, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2019-2020 », p. 297-298.

1. Ce travail est un premier point d'actualité sur un thème qui sera prochainement développé dans le cadre d'un PCR.

Du fantasme à la réalité niée

Depuis le XVI^e siècle, le rempart de Vieille-Toulouse revient régulièrement en toile de fond des discussions autour des origines de Toulouse. Simple figure de style au temps de la Renaissance, il s'impose progressivement comme une réalité palpable au fur et à mesure des progrès de l'archéologie, puis, contre toute attente, disparaît brutalement de la littérature archéologique dans la seconde moitié du XX^e siècle.

Le rempart et le mythe de fondation de Toulouse

Avocat toulousain et capitoul, Nicolas Bertrand est le premier auteur moderne à s'intéresser à la localisation de la Toulouse gauloise. Dans son « *Opus de Tholosanorum gestis ab urbe condita* » (1515, folio 2), il parle d'une fondation légendaire de la ville par un certain Tholus, avec force détails fantaisistes et pittoresques. Il situe néanmoins la première Toulouse à Vieille-Toulouse et y signale des édifices antiques encore debout ou en ruine, ainsi que des vestiges mis au jour de son temps, à l'occasion de creusements. Il évoque même l'existence d'un rempart qui protège la ville de « *Vetusta Tholosa* » : « *tutissimis menibus et altissimis turribus* », sans plus de précision.

Le rempart pressenti : les observations archéologiques de l'abbé Audibert

Au XVII^e siècle, Guillaume Catel et Lafaille ne font que citer Vieille-Toulouse pour critiquer N. Bertrand et exclure la possibilité qu'elle fût la Toulouse des origines. Il n'est ensuite à nouveau question du site que dans une étude publiée en 1764 par l'abbé Audibert. Vicaire de la paroisse, ce dernier a observé les vestiges et a recueilli informations, témoignages et objets sur place. Dans sa « *Dissertation sur les origines de Toulouse* » il fait preuve d'une grande rigueur scientifique en distinguant les données de terrain de leur interprétation (AUDIBERT 1764).

Audibert décrit le site comme circonscrit par les falaises dominant la Garonne à l'ouest, le chemin dit de Vieille-Toulouse à l'est et « un glacis & une plateforme » au sud. [...] Telles sont les limites d'un sol aujourd'hui cultivé, qui à cause de son assiette avantageuse, présente assez la forme d'un camp fortifié par l'art & la nature » (p. 3).

Un peu plus loin il précise : « À 500 pas de l'église vers le couchant s'élève une plate-forme dont la longueur est de 22 toises sur 11 de large » (p. 5)². Il s'agit de la motte du Castéra, encore aujourd'hui parfaitement conservée et dont le caractère médiéval n'est donc pas relevé par l'auteur. Il y voit un tombeau. Plus loin, l'abbé précise que le tertre : « ayant été coupé à son pied, laissa découvert quantité d'ossements humains et divers genres d'animaux » (p. 7-8) mais aussi une douzaine de monnaies gauloises (p. 10).

Au début du XIX^e siècle, la question intéresse peu d'auteurs. Dumège rejoint simplement Audibert dans ses hypothèses sur Vieille-Toulouse, limitant comme lui le site au plateau dominant la Garonne. Il mentionne simplement l'existence du tertre de Cucurelle, situé au nord sur le coteau de Pouvoirville (DUMÈGE 1844, p. 38). Il est intéressant de noter qu'il en fait une tombe et ne l'associe pas, tout comme celle du Castéra pour Audibert, à une motte médiévale. Pour sa part, Dubarry ne voit aucun retranchement à Vieille-Toulouse mais pense que le site, par sa position, devait jouer un rôle défensif (DUBARRY 1832-1833). Comme ses prédécesseurs, il interprète la motte du Castéra comme un tumulus, renfermant la tombe d'un héros.

1870-1950 : le rempart découvert et caractérisé

À la recherche de l'oppidum : Edward Barry

Au début des années 1870, Edward Barry sera le premier à mener des recherches spécifiques pour vérifier l'existence d'une fortification à Vieille-Toulouse, site désormais désigné comme « *oppidum* ». Il se place ici dans la lignée des chercheurs qui, depuis quelques années, ont identifié et étudié une partie des *oppida* mentionnés par César dans la *Guerre des Gaules*. Parmi eux figure l'archéologue lotois Eugène Castagné, fouilleur de Murcens et Luzech, auprès duquel Barry prend conseil (BARRY 1873, p. 45, n. 65).

2. L'auteur ajoute que « cette plate-forme porte le nom de Castela » (p. 65).

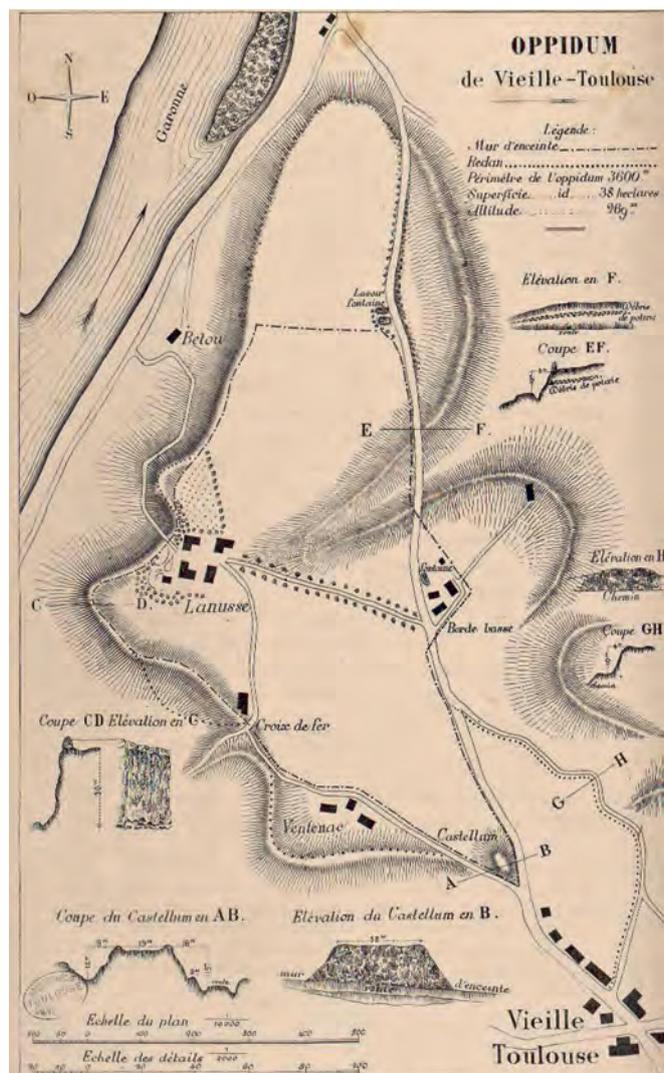


FIG. 2. PLAN DE VIEILLE-TOULOUSE ET DE SA FORTIFICATION.
Plan levé par M. Lacroix sur instruction d'Ed. Barry, 1873.

ponctuellement, dans le haut de la falaise ouest. Dans les deux cas, ces talus seraient formés de remblais de terre organiques, chargés en mobilier archéologique. D'après lui, ils possédaient sans doute un parement extérieur formé de grandes « briques » ou d'autres matériaux disparus, au moins à la base de l'ouvrage.

Léon Joulin, l'inventeur du rempart

Une vingtaine d'années plus tard, en 1900, le dossier est repris par Léon Joulin, ingénieur et directeur de la Poudrerie de Toulouse (fig. 3). Ce dernier est un archéologue chevronné qui a déjà entamé la fouille de la villa de Chiragan en 1897 et s'apprête à étudier les vestiges gaulois mis au jour au cours de la construction de la Caserne Niel, à Toulouse.

Concrètement Ed. Barry parcourt les abords du plateau de Vieille-Toulouse, dresse des coupes et fait sonder les talus et structures repérées. En parallèle, il commande à M. Lacroix, conducteur des Ponts-et-Chaussées, un plan du site et de ses structures défensives (fig. 2).

Pour lui le site correspond au plateau circonscrit par la Garonne à l'ouest, la « crête de la colline » au sud (actuel coteau de Ventenac) et le versant découpé en « croupes » à l'est. La plus grande partie du rempart a déjà disparu, du fait des intempéries et des travaux agricoles selon lui, et n'en restent que des portions limitées en différents points de son parcours.

Selon cet auteur, le rempart couronnerait la partie sommitale de l'éminence naturelle du plateau. Côté est, le chemin du village longe une terrasse artificielle, haute par endroits de 3 à 4 m. Elle est surmontée d'un talus, figuré sur une des coupes. Selon ses dires, la terrasse s'oriente ensuite vers l'ouest, au niveau d'un ancien lavoir situé dans la partie nord du plateau. L'auteur évoque le fait que la structure était peut-être doublée d'un fossé, qui aurait recueilli une partie de l'éboulement de la terrasse/talus (p. 41). À l'ouest, le rempart suit ensuite le contour de la falaise dominant la Garonne, à un ou deux mètres en dessous du niveau du plateau. Barry dit perdre sa trace plus loin le long de la dépression de Ventenac. Dans ce secteur, seule la motte du Castéra est conservée, mais il ajoute que la crête de la colline faisait ici office de défense. La protection était renforcée par des talus inscrits dans la pente et reliés à la motte. Ces derniers présentent des hauteurs comprises entre 4 et 9 m.

Le mode de construction du système fortifié est rapidement évoqué par Barry³. Pour autant, il est difficile de distinguer dans son propos ce qui relève de la terrasse et du talus/rempart. Néanmoins, il parle de vestiges de talus le long du chemin du village et,

3. « ... il était composé, comme toutes les murailles gauloises, de talus ou de terrassements superposés, soutenus extérieurement par un revêtement de pierre sèche ou de brique qui devait s'arrêter, s'il existait vraiment, à une faible hauteur au-dessus du sol, car nous en avons vainement cherché les assises ou les débris sur tous les points de l'enceinte que nous avons explorée avec beaucoup de soin. » (p. 39).



FIG. 3. LÉON JOULIN. Recadrage d'une photographie prise à l'occasion de la réception d'une promotion de l'École des Chartes, en 1896, Musée Paul-Dupuy.

Son objectif est de comprendre le rôle de la motte du Castéra, restée pour lui mal interprétée, et le contexte des occupations très denses révélées depuis quatre siècles à La Planho (Joulin 1901, 1902)⁴. Il aborde le sujet de manière très ouverte et novatrice en prenant en compte un périmètre d'étude élargi à toutes les parcelles livrant du mobilier antique sur ce secteur des coteaux de Pech-David. Dans cette vaste emprise de plus de 200 hectares, il procède à des recherches méthodiques, précisément consignées en préambule de son article de 1902 (Joulin 1902, p. 379). Ainsi plus de 3 ha du plateau de Vieille-Toulouse seront étudiés à travers des tranchées régulièrement espacées mais aussi, ce qui nous intéresse davantage, les éléments du système défensif seront mesurés et sondés.

Ces travaux de terrain conduisent L. Joulin à revoir complètement la configuration du site de Vieille-Toulouse (fig. 4). D'après lui, il comprend en réalité trois plateaux successifs orientés dans la même direction et séparés par les vallons de deux ruisseaux qui se rejoignent, avant de se jeter dans la Garonne. Chacun de ces promontoires est barré par un énorme « cavalier » de terre⁵.

Au sud-est, le plateau de Vieille-Toulouse est limité sur son flanc ouest par les falaises dominant la Garonne. Dans leur partie haute ont été identifiés plusieurs portions de rempart, conservées sous la forme de « fondations de murs en terre corroyée », dont un de 4 à 5 m de large (points C et D). Au sud, le coteau de Ventenac ferme naturellement le plateau mais a aussi fait l'objet d'aménagements défensifs sous la forme d'escarpements « taillés de main d'homme ».

Ils sont complétés vers l'est par la motte du Castéra qui

joue un rôle de verrou dans la zone d'altitude maximum du plateau. Les versants est possèdent également des abrupts retaillés selon L. Joulin. Enfin, une rapide mention concerne le talus au pied duquel se développe la route de Vieille-Toulouse. Bien visible sur 200 à 300 m, il correspond à un « mur de terre » révélé par des sondages réalisés dans le champ contigu.

Sur le plateau de Pechbusque, L. Joulin note également la présence d'un « cavalier » (motte ou bastion) situé derrière un fossé curvilinéaire, de 20 m de large pour 4 à 5 m de profondeur, qui coupe le plateau de part en part.

Un autre « cavalier » est placé au point culminant et vient barrer le troisième promontoire, celui de Cucurelle. Dans la pente qui descend en direction du plateau de Pechbusque se trouve un escarpement artificiel précédé d'un énorme fossé. Côté nord, le versant naturel qui court jusqu'à la Garonne a également été accentué artificiellement pour former la limite septentrionale du système fortifié. L. Joulin signale également qu'un fossé vient séparer le lieu-dit Estarac du reste du plateau de Cucurelle.

Au bilan, L. Joulin considère que les trois « cavaliers » ou mottes jalonnent un système fortifié qui joint les trois coteaux à la Garonne sur une emprise totale de 200 ha (1902, p. 391). À cela il ajoute des précisions d'ordre chronologique. Le mobilier découvert au lieu-dit Estarac et sur le site voisin du Cluzel appartiendrait au premier âge du Fer. Puis l'*oppidum* atteindrait sa taille maximale au début du second âge du Fer, période qualifiée de « pré-amphorique ». Enfin, durant l'époque « amphorique », l'occupation se restreindrait à une nouvelle fortification limitée à la partie est du plateau de Vieille-Toulouse, comprise entre la Garonne, le coteau de Ventenac et le talus de la route de Vieille-Toulouse. La datation proposée est ici appuyée par la présence de tessons d'amphores et de mobiliers gaulois dans la structure des

4. Les deux articles font état de la première campagne de recherche organisée entre 1900 et 1901.

5. Il en compte six dans son article de 1901, puis seulement quatre, dont un disparu, dans celui de 1902. Ces structures ont été qualifiées par d'autres auteurs de « tumulus », de « buttes » ou de « mottes ».

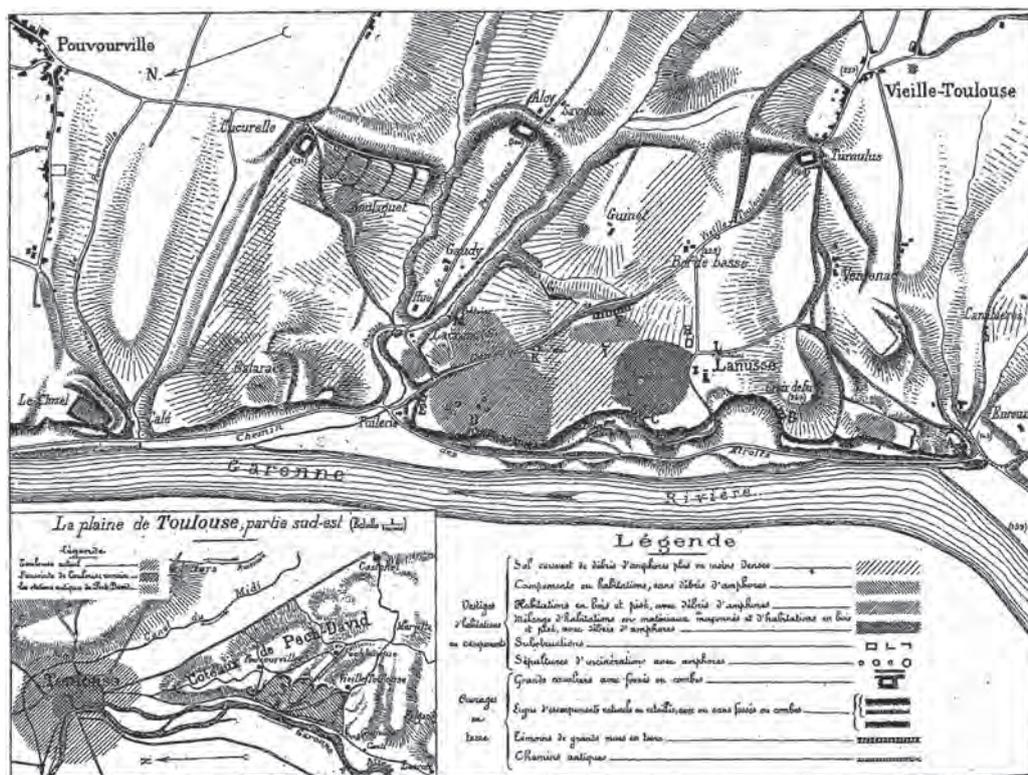
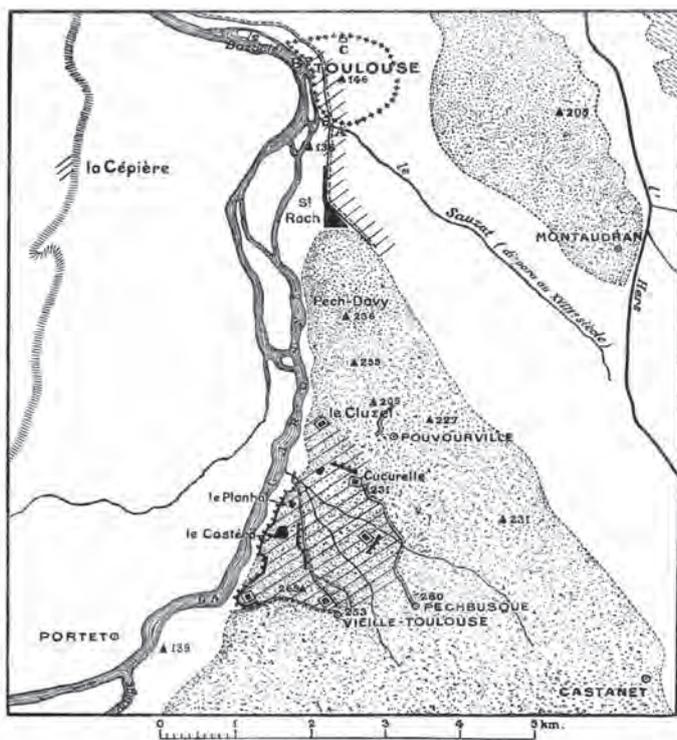


FIG. 4. PLAN DE L'OPPIDUM DE VIEILLE-TOULOUSE selon L. Joulin.



talus défensifs observés. Toutefois, dans les CRAI, il date simplement la grande enceinte de la seconde moitié du II^e siècle⁶.

Vieille-Toulouse ne fait plus ensuite l'objet de fouilles jusqu'aux années 1950. Dans l'intervalle le travail de Léon Joulin fait autorité et ses résultats sont repris par plusieurs auteurs, dont G.M. Desazars de Montgaillard (DESAZARS DE MONTGAILLARD 1918, p. 270-271) et H. Ramet (1935, p. 8-10). Ses recherches ont également un retentissement national comme en témoignent E. Cartailhac (1923, p. 689-690) et C. Jullian (1918, p. 273 ; 1920, II, p. 505, n. 4). Même Jean Coppolani, opposé à l'identification de Vieille-Toulouse à la Toulouse gauloise, avale l'existence d'un oppidum de 200 ha sur les coteaux de Pech-David (COPPOLANI 1950, p. 108-110). Mieux, il reproduit, en l'adaptant légèrement, le plan publié par Joulin 50 ans plus tôt (1950, plan sans n°) (fig. 5).

FIG. 5. PLAN DE VIEILLE-TOULOUSE publié par Jean Coppolani, adapté de Léon Joulin. Coppolani 1950.

6. « Le tracé assez compliqué de l'enceinte indiquerait que ces fortifications sont relativement récentes : on peut les rapporter à la seconde moitié du II^e siècle avant notre ère. » (JOULIN 1901, p. 521).

L'auteur commence par présenter les données disponibles sur Vieille-Toulouse, puis l'histoire des idées sur son statut. Enfin, il tente de déconstruire la thèse favorable à ce site, dominante depuis la fin du XIX^e siècle en ne s'attaquant, dans un premier temps, qu'à deux des pièces versées au dossier : le fait, d'une part, que Vieille-Toulouse arbore le nom de *vetera Tolosa* au moins au XIII^e siècle et, d'autre part, que les mobiliers découverts, et en particulier les monnaies, soient plus anciens que ceux du site de plaine⁹.

Le dernier point de son argumentaire concerne plus spécifiquement la question de l'*oppidum* et de son rempart (p. 100-103). C'est là une entrave importante à sa thèse étant donné la qualité des travaux produits par L. Joulin soixante ans plus tôt. Après avoir rappelé les caractéristiques du système fortifié décrit par Joulin, il remet totalement en cause l'existence des talus circonscrivant le site et des trois buttes.

Les talus « raidis de main d'homme » ne constitueraient qu'« une forme normale de l'érosion dans les terrains de molasses ou résultent de l'action séculaire du travail agricole ». Pour leur part, les quelques murs de terre, dont l'auteur s'étonne qu'une partie se situe à l'intérieur du « prétendu *oppidum* » (le long de la route de Vieille-Toulouse), ne correspondraient qu'à des « soutènements », sans plus de précision.

Il s'attaque ensuite aux trois « buttes » ou « cavaliers » situés sur les plateaux de Vieille-Toulouse, Pechbusque et de Cucurelle. Il ne doute pas de leur existence mais situe leur érection au Moyen Âge en rappelant les découvertes de « pégauds » et « d'oules médiévales » mentionnées par M. Broëns et les monnaies du XIII^e et XV^e siècles, trouvées par Joulin dans le fossé de la butte de Pechbusque. Pour lui, il s'agit donc « vraisemblablement de « mottes » édifiées au Moyen Âge pour porter des tours de guet en bois ou même des moulins à vent » (1968, p. 102).

Voilà donc, en quelques phrases, le sort du rempart réglé : ce n'est « malheureusement qu'une vue de l'esprit » (p. 101).

L'héritage de Michel Labrousse

Après sa thèse, Michel Labrousse ne reviendra plus sur le sujet. Mais ses conclusions sans appel feront autorité pendant des décennies, alors même que ses arguments, ne reposant sur aucune nouvelle donnée archéologique, sont parfaitement opposables. À de très rares exceptions près, dont Georges Fouet¹⁰, le silence se fait et on ne parle plus de Vieille-Toulouse lorsqu'il est question des *oppida* du sud-ouest, au contraire des sites de L'Ermitage à Agen ou Laissac en Aveyron, par exemple (BOUDET 1989, p. 472). Le terme « *oppidum* » est donc banni et on lui préfère le qualificatif plus inclusif d'« *emporium* » (VIDAL 1987 ; 1988, p. 4). Enfin, le plateau d'Estarac est traité comme un établissement distinct, quoique dépendant de Vieille-Toulouse (FOUET 1970, p. 11 ; VIDAL 1985, p. 77-79). Bien évidemment ce « silence gêné » va de pair avec le fait que la Toulouse gauloise est désormais identifiée à la ville actuelle par la majorité des chercheurs (PAILLER 1988, XVI ; MORET 2002)¹¹.

Les recherches récentes et l'apport décisif du Lidar

Depuis 2000, les recherches ont repris à Vieille-Toulouse dans le cadre de la nouvelle loi d'archéologie préventive (2001). Plusieurs dizaines de diagnostics et de fouilles ont été réalisés au hasard des projets d'aménagement. Parmi ces derniers, quelques-uns ont conduit à la découverte de portions de fossés défensifs (BOUDARTCHOUK 2000 ; BEVILACQUA 2013 ; SERGENT 2012 ; 2017 ; LOTTI 2018). Puis, en 2019, une image Lidar du site a révélé de manière spectaculaire l'ampleur du système défensif.

9. En revanche, il ne parle pas de la taille du site, ni du fait qu'il est le seul à livrer des armes et de la vaisselle de bronze italique, par exemple, ni même de la découverte sur place de la plus ancienne - à son époque - inscription latine de Gaule.

10. G. Fouet renoue avec Ed. Barry et considère que le plateau de Vieille-Toulouse est doté d'un système fortifié (carnets de fouilles, 1961, f. 50, et FOUET, SAVÈS, 1977, p. 148). Cette thèse sera contestée par M. Vidal (2002a, p. 104).

11. P. Moret s'exprime ainsi : « Un seul fait semble acquis, c'est que les ruines de Vieille-Toulouse, situées près de 10 km plus au sud, ne sont pas celles de la Tolosa gauloise, mais celles d'un gros village qui se développa dans l'orbite de la capitale des Tectosages », (MORET 2002, p. 92, n. 72). L'auteur était un peu moins affirmatif quelque temps avant (MORET 2001, p. 22).

La contribution des diagnostics

Les fossés les plus imposants ont été identifiés dans le flanc du coteau de Ventenac, considéré par la majorité des chercheurs depuis le XVIII^e siècle comme la limite sud du site (BENQUET *et al.* 2019).

Le versant sud de Ventenac

- En 2012 un tronçon de fossé a été identifié dans le haut de pente de la dépression de Ventenac, chemin de la Croux del Fiou (SERGENT 2012, p. 34-36) (fig. 10, n° 5). Il semble suivre l'axe du coteau. Sa bordure apparaît irrégulière peut-être en raison de l'érosion. La largeur varie ainsi entre 3,60 m et au moins 8 m pour une profondeur de 1,20 à 1,80 m. Dans la section identifiée dans un des sondages (7), le comblement inférieur est formé d'une couche de marne issue de la bordure nord (ravinement d'un talus ?). Le reste du remplissage correspond à des colluvions, contenant des tessons d'amphore, accumulées rapidement semble-t-il. Le mobilier issu des autres sections comprend, entre autres, de gros éléments d'amphore. Ils appartiennent essentiellement à des modèles gréco-italiques et Dr. 1A mais un bord de Dr. 1B oblige à retenir une datation lâche pour l'obturation du fossé (fin II^e-première moitié du I^{er} siècle avant notre ère). À noter enfin que la partie inférieure d'un squelette humain a été identifiée dans la partie sud du fossé.

- À peu près au même niveau altimétrique dans la pente mais à 400 m de distance vers l'est, une nouvelle portion de fossé a été étudiée en 2018 (fig. 7, fig. 10, n° 8). La structure, perpendiculaire au coteau, est orientée est-ouest et a subi une forte érosion dans sa partie ouest (LOTTI 2018). La base du comblement révèle une première séquence de sédimentation naturelle. Peu épaisse, elle est scellée par un puissant niveau homogène incluant un peu de mobilier céramique ainsi qu'une balle de fronde.

- Un peu plus bas dans la pente, deux nouveaux fossés de dimensions imposantes ont été observés en 2017 (fig. 8, fig. 10, n° 7). Ils occupent la base d'un coteau et suivent les courbes de niveau.

Ces fossés sont parallèles et distants seulement de 5 m l'un de l'autre (SERGENT 2017). Leur fond n'a pas été atteint mais ils présentent des parois obliques ou de tendance concave. Ils mesurent respectivement de 7 à 9 m de large pour au moins 3,50 m de profondeur et au moins 3,20 m de large pour 1,70 m de profondeur minimum. Un talus constitué de marne remaniée est identifiable entre les fossés.



FIG. 7. Fossés successifs découverts à l'occasion du diagnostic du 31, chemin de la Croux del Fiou. © F. Sargent Inrap.



FIG. 8. Fossé observé à l'occasion du diagnostic du 4, chemin de Ventenac. © P. Lotti Inrap.

Le versant nord de Ventenac

Deux sections d'un probable même fossé ont été observées entre le chemin des Carrières-Basses et la base nord de la crête de Ventenac.

- Dans le secteur de Borde-Basse, la bordure sud de ce fossé, orienté est-ouest, a été recoupée par quatre tranchées de diagnostic, permettant de suivre son tracé sur environ 40 m de long (BOUDARTCHOUK *et alii* 2000, p. 10-11) (fig. 10, n° 4). La structure est large de 7 m minimum et de 8,5 m maximum et présente une paroi évasée. Elle est profonde d'au moins 3 m. Le fond n'a pas été atteint mais le profil de la paroi laisse entendre qu'il était sans doute plat.

Le comblement apparaît uniforme et correspond à un remblai, mêlé de tessons et par endroits d'amphores décollées. Une couche de fragments d'amphore scelle le remplissage. Dans un second temps, le fossé a été partiellement recouvert d'un empierrement, correspondant sans doute à un cheminement. Les observations stratigraphiques suggèrent que le fossé a été comblé rapidement, probablement à la fin du II^e s (BOUDARTCHOUK *et alii* 2000, p 11-12).

- Une trace fossile intermédiaire, visible sur photographie aérienne, permet de prolonger vers l'ouest ce fossé, apparu une nouvelle fois en 2013 à 450 m à l'ouest de la première section (BEVILACQUA 2013) (fig. 10, n° 6). La proximité de la limite de propriété et des problèmes de sécurité ont empêché de rechercher sa bordure nord et d'atteindre sa base. Les deux tranchées réalisées perpendiculairement à son axe ont révélé sa morphologie. Il est large de 7,5 m minimum, mais son profil suggère que sa largeur pouvait atteindre 9-10 m. Le creusement est profond d'au moins 2,80 m. La paroi sud apparaît évasée à l'ouverture et plus marquée en profondeur. Le comblement superficiel comprend deux couches de remblais, relativement homogènes. Elles ont livré un mobilier peu abondant, surtout dans la strate inférieure.

Dès 2000, les vestiges identifiés ont paru suffisamment importants pour conclure à l'existence d'un système fortifié, même si sa configuration n'apparaît pas encore au premier abord, en raison de l'exiguïté des recherches. Une première synthèse des résultats a ensuite conduit à envisager l'existence d'un dispositif défensif étagé dans la pente sud de Ventenac (GARDES 2013 ; GARDES 2015, 37 ; 2017, 194-195 ; BENQUET *et al.* 2019). En revanche, le fossé relevé au nord de la crête restait plus difficile à interpréter. En tout état de cause, ces premiers résultats nous semblaient alors aller dans le sens d'une fortification propre au plateau de Vieille-Toulouse.

Le Lidar et l'authentification définitive du rempart

Dans le cadre d'un PCR consacré à l'habitat fortifié protohistorique du sud-ouest¹², une exploitation des couvertures Lidar de l'IGN, a été réalisée, en 2018-2019, en collaboration avec l'Inrap (P. Massan). Une image centrée sur le plateau de Vieille-Toulouse a été extraite de la base de données en ligne début mars 2019. Elle laissait apparaître, entre autres, le tracé d'un gradin fermant le site au sud. Mais celui-ci semblait se poursuivre vers l'est, sur le plateau de Pechbusque, à travers une anomalie, se développant en dehors du cadre de l'image. Afin de vérifier cette information, un document élargi a été demandé. Celui-ci a révélé de manière spectaculaire, et pour tout dire inattendue, l'ampleur impressionnante du complexe fortifié. Et le lien a immédiatement été fait avec le plan de Léon Joulin. Deux inspections rapides sur le terrain, dont une accompagnée de D. Cailhol, géo-archéologue à l'Inrap, ont confirmé, s'il en était besoin, le caractère archéologique des indices topographiques visibles sur le plan.

L'image fait ressortir une enceinte continue joignant, par une large boucle, la crête de Ventenac au plateau d'Estarac et qui vient se raccorder à ses deux extrémités au coteau dominant la Garonne (fig. 9). Concrètement, la fortification est formée d'un gradin taillé à flanc de coteau dans la dépression de Ventenac. Il suit ensuite un vallon retaillé artificiellement qui descend vers la Pichanelle. Le dispositif est repris plus au nord par un large et profond fossé curvilinéaire qui vient barrer le plateau de Pechbusque jusqu'au ruisseau de Bonneval. De là, il se raccorde au nord à un gradin rectiligne, taillé transversalement dans le coteau du plateau d'Estarac. Le dispositif est complété par un gradin (ou fossé à l'origine) qui isole le plateau d'Estarac et se prolonge, vers l'ouest, jusqu'à la Garonne à travers le versant d'un vallon dont l'abrupt a été accentué artificiellement. Le long de la Garonne, le haut des versants a également fait l'objet d'un abattage qui se note par un net ressaut et la régularité du bord de plateau.

12. Il s'agit du projet : « *Fortipolis. Nouvelles recherches sur l'habitat fortifié protohistorique entre Garonne et Pyrénées* » coordonné par Philippe Gardes et Thomas Le Dreff de 2017 à 2020.

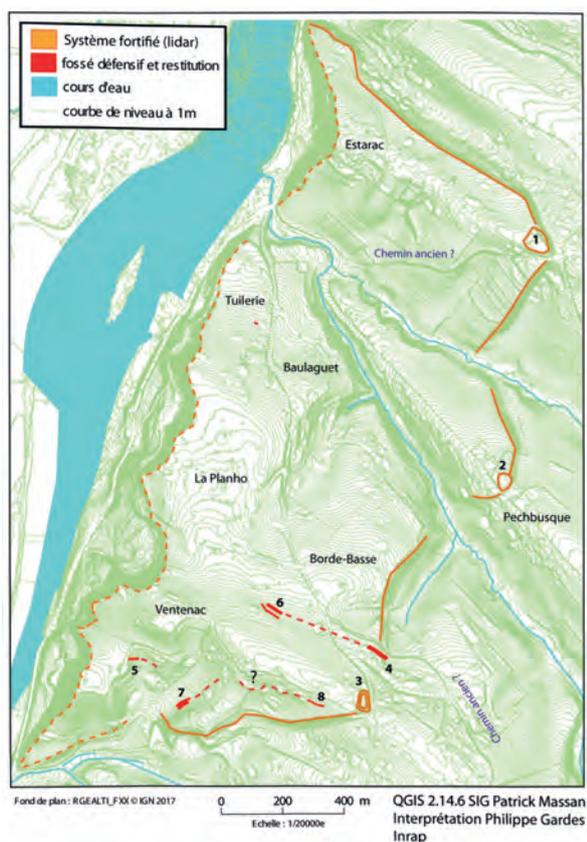


FIG. 9. IMAGE LIDAR de Vieille-Toulouse, d'après *IGN RGEALTI_FXX* © IGN 1917 et post-traitement Patrick Massan, Inrap.

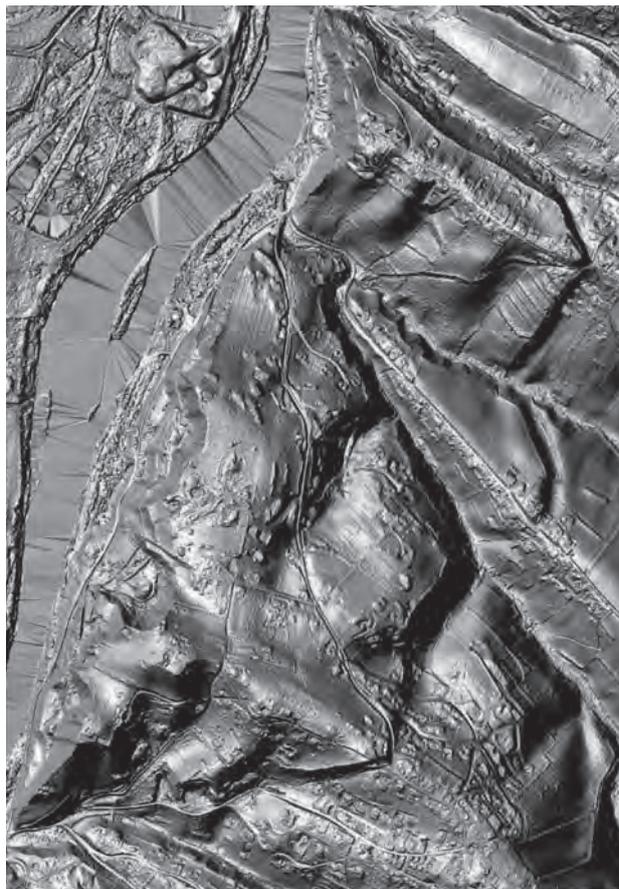


FIG. 10. LE SYSTÈME FORTIFIÉ de Vieille-Toulouse : 1. Bastion de Cucurelle, 2. Bastion de Pechbusque, 3. Bastion du Castéra, 4-8. Portions de fossés défensifs : 4. Borde-Basse/Au village, 5, 10, chemin de la Croix del Fiou, 6, 9, chemin de Ventenenac, 7, 31, chemin de la Croix del Fiou, 8, 4, chemin de Ventenac, d'après *RGEALTI_FXX* © IGN 1917 et post-traitement P. Massan/Ph. Gardes, Inrap.

Les trois mottes citées par Joulin, dégradées mais encore visibles, s'intègrent parfaitement dans ce schéma et semblent protéger les accès principaux au site. Seule celle du Castéra à Vieille-Toulouse conserve des traces de son fossé périphérique.

Ce système défensif réunit donc trois plateaux en franchissant deux cours d'eau intermédiaires. Il se développe sur un périmètre de 6,7 km et enserme une superficie de 190 à 200 ha, doublant de fait l'emprise estimée jusque-là.

Le rempart de Vieille-Toulouse : bilan et confrontation des données

Les recherches récentes ont donc confirmé la validité des conclusions de Léon Joulin, mais aussi, plus partiellement, celles de l'abbé Audibert et d'Ed. Barry, même si ces derniers pensaient que le site était circonscrit au seul plateau de Vieille-Toulouse. La confrontation des données recueillies par ces chercheurs et nos observations permet de mieux caractériser le système fortifié (fig. 10).

Le tracé de l'enceinte et sa mise en œuvre

La configuration de l'enceinte est désormais clairement établie. Elle s'appuie sur la topographie locale mais s'en écarte également en franchissant deux vallons et en intégrant trois plateaux successifs, à cheval sur les communes de Vieille-Toulouse, Pechbusque et Toulouse.

Tout d'abord, le tracé profite des potentialités offertes par le contexte local, en suivant les falaises de la Garonne à l'ouest et la crête de Ventenac, poursuivie par le versant d'un vallon descendant vers la Pichanelle. Plus au nord, un escarpement naturel gravissant la pente sud du coteau d'Estarac a été retaillé sur 500 m. Enfin, au nord, la fortification coïncide avec le contour du bord du plateau d'Estarac. Dans ces différents secteurs, la pente naturelle a été artificiellement avivée par abattage des versants, définissant des ressauts ou gradins sur un total de 5,85 km. D'après nos premières observations et estimations, ces travaux ont accentué la pente naturelle de 45 à 50 % sur une hauteur comprise entre 5 et 15 m le long de la Garonne et de 50 % en moyenne pour 5 à 7 m de hauteur, sur le flanc de la crête de Ventenac. Pour sa part, l'escarpement du coteau sud d'Estarac est très impressionnant avec ses 10 m de haut et sa pente de l'ordre de 80 %. Dans le coteau de Ventenac, plusieurs lignes de gradins semblent étagées dans la pente.

Des fossés sont encore visibles à la base de certains gradins. L'un d'eux s'observe particulièrement bien au pied du relief retaillé dans la pente sud d'Estarac. Il est large de 40 m et forme une sorte de rampe en pente dans sa direction. C'est le cas aussi d'une portion de gradin du coteau de Ventenac. Des sondages réalisés à son point le plus bas ont révélé au moins deux fossés successifs ou contemporains (SERGENT 2017). Malheureusement, en l'absence de fouilles, on ne peut se prononcer sur le caractère systématique de l'association de ces gradins avec des fossés.

Signalons enfin qu'un des bastions jalonnant le système défensif, celui du Castéra, a été placé au point d'inflexion de la fortification, entre le gradin de la crête de Ventenac et celui du vallon descendant vers la Pichanelle. Il se situe, de plus, au niveau du point culminant de l'enceinte (280 m d'altitude). Orientée nord-sud, la structure, partiellement taillée dans la molasse, s'élève à 10 m de haut et possède un talus périphérique dans sa partie supérieure. À ce niveau, elle mesure 53 m de long sur 21 de large. Enfin, l'ouvrage est ceinturé par un fossé, aujourd'hui en grande partie comblé.

Les parties les moins favorisées de la topographie locale correspondent aux plateaux de Pechbusque et d'Estarac, dépourvus de protections naturelles. Dans les deux cas, des travaux de terrassement ont permis de compléter la fortification, comme l'avait déjà observé L. Joulin. À Pechbusque, l'éperon est barré par un gradin curvilinéaire taillé dans le substrat naturel et complété par un large fossé à sa base. Ce dernier mesure 20 m de large et encore aujourd'hui 2,50 à 4 m de profondeur dans la portion la mieux conservée, au nord de la route départementale 4c. Le ressaut entre l'ouverture du fossé et le haut du gradin atteint en moyenne 3 m. Le bastion de terre mentionné en 1901 est encore visible en bordure du gradin, bien que très dégradé. Il est partiellement taillé dans le substrat et mesurait un peu moins de 80 m de long, selon Joulin. Ce même auteur précise qu'il a été édifié avec les remblais issus du creusement du fossé.

Le dispositif apparaît comparable sur le plateau voisin d'Estarac (ou de Cucurelle). Un fossé a ici été établi au point culminant du promontoire. Il est curvilinéaire, prolonge le fossé du gradin gravissant le flanc du coteau au sud et se connecte au nord au versant retaillé fermant l'enceinte. Malgré les changements subis par ce secteur depuis peu, on peut estimer sa largeur à environ 40 m et sa profondeur à au moins 4 m. À l'arrière, un bastion, déjà décrit par Joulin, forme verrou au point le plus haut du plateau ; il a été aménagé dans le substrat naturel et en partie surélevé par des remblais. D'après cet auteur, il possédait un large fossé de 4 m de profondeur sur sa face ouest.

Un dernier point reste à évoquer. Il s'agit du couronnement des gradins et des fossés. Il était sans doute constitué d'un rempart continu ou non, dont la nature nous échappe en grande partie pour l'instant. Nous ne pouvons que nous fier aux témoignages concordants d'Ed. Barry et de L. Joulin qui ont identifié des portions de « murs » ou des « parapets » de terre en plusieurs points du parcours de l'enceinte. À l'est de La Planho, par exemple, L. Joulin décrit la découverte, sur une trentaine de mètres, de la fondation « d'un mur en terre de 4 à 5 m [de large] formé d'argile corroyée avec débris d'amphores » (JOULIN 1902, p. 383). Des structures de même type ont également été observées dans les parties sud-est et nord-est de l'éperon de Vieille-Toulouse. Dans l'attente de recherches complémentaires, il reste difficile d'interpréter ces vestiges.

Les accès : une question très ouverte

En l'état des connaissances, il serait très aventureux d'aborder la question des accès anciens au site. Néanmoins, le plan permet au moins d'engager une première réflexion sur le sujet. Aujourd'hui, l'enceinte est sillonnée par trois routes.

Deux traversent en ligne droite les plateaux de Vieille-Toulouse et de Pechbusque, et se rejoignent au niveau du chemin des Étroits, qui longe la Garonne et conduit à Toulouse. La dernière donne simplement accès à l'extrémité du plateau d'Estarac, depuis le faubourg de Pouvoirville.

Deux autres dessertes, secondaires aujourd'hui, sont plus spécifiquement liées à l'accès au site. Il s'agit d'abord du chemin des Carrières-Basses. Il se situe au flanc du coteau est du plateau de Vieille-Toulouse et pénètre dans l'enceinte en décrivant une boucle, sous le contrôle du bastion du Castéra. Le sentier est très encaissé et présente un ressaut côté ouest, suivi, au moins ponctuellement, par un vaste fossé gaulois repéré en 2000 (BOUDARTCHOUK 2000). Le deuxième accès, aujourd'hui en partie fossile, longe le bastion du plateau d'Estarac et descend ensuite, en s'encaissant et en serpentant, le coteau sud jusqu'au chemin des Étroits. Ces itinéraires plus indirects et placés sous le contrôle des points hauts de la fortification paraissent plus conformes à ce que l'on connaît, à ce jour, des fortifications protohistoriques. On observera dans tous les cas que les bastions ont dû jouer un rôle important dans la surveillance des points de passage.

Questions chronologiques

La datation du système défensif reste aujourd'hui très difficile à établir en l'absence de recherches spécifiques. Quelques pistes peuvent néanmoins être avancées.

On doit d'abord observer que les vestiges d'occupation attestés dans l'emprise de l'enceinte sont datables entre le premier âge du Fer et la fin du I^{er} siècle avant notre ère. Les indices les plus anciens sont concentrés sur le plateau d'Estarac. Léon Joulain avait remarqué la présence de céramiques grossières en différents points de l'éperon et une fouille ponctuelle, menée par A. Müller et M. Vidal en 1968 a révélé un habitat du V^e siècle avant notre ère (GOURVEST 2016). En l'état des recherches, on ne sait s'il existe, à Estarac, une continuité réelle de l'habitat jusqu'à la fin de l'âge du Fer. En revanche, aux II^e et I^{er} siècles avant notre ère, l'occupation s'étend sur les trois plateaux, mais avec des densités très variables. Les premiers états de cette phase sont datés entre 200 et 175 avant notre ère (VIDAL 2002b, p. 119).

La datation du rempart lui-même ne peut être évoquée qu'à travers le mobilier issu du comblement des fossés étudiés lors des diagnostics, au flanc du coteau de Ventenac. Ces indications sont donc à prendre avec prudence pour l'instant. Les éléments chronologiques reposent uniquement sur les fragments ou parties d'amphores découvertes et s'échelonnent entre la fin du II^e et le milieu du I^{er} siècle avant notre ère. L'abandon des fossés peut donc être situé au plus tard vers 50/40 avant notre ère. En revanche, leur aménagement ne peut être rapporté qu'au II^e siècle sans plus de précisions¹³. Au-delà, seules des recherches élargies à l'ensemble de l'enceinte permettraient de savoir si le monument a connu une ou plusieurs phases.

Le rempart de Vieille-Toulouse dans son contexte

Enfin correctement définie, l'enceinte de Vieille-Toulouse peut être replacée dans le contexte général des agglomérations fortifiées de la fin de l'âge du Fer.

Tout d'abord, elle partage beaucoup de points communs avec les sites de ce type actuellement connus dans le sud-ouest (GARDES, LE DREFF 2021). La technique du gradin apparaît comme fréquemment attestée dans la région, au point même que l'on pourrait en faire un de ses caractères propres. Elle prend toute son expression avec le principe de la colline aménagée, courant dans les Pyrénées. Bien entendu, on rencontre également ce procédé dans d'autres contextes mais avec une fréquence nettement moindre.

Un deuxième élément de convergence réside dans le recours à des bastions pour protéger des points névralgiques du parcours fortifié. Ces structures ont traditionnellement été considérées comme médiévales mais cette attribution doit désormais être sérieusement discutée. Plusieurs exemples montrent en effet que ces « mottes » sont structurellement intégrées aux systèmes défensifs protohistoriques (Esbérous-Higat à Éauze, Castets à Bougue, Castéra à Thèze, Saint-Lézer, Pène de Mu à Castagnède, Laroque à Sorde-l'Abbaye...). Elles servent quelquefois de barrage sur des sites d'éperons (Lacq, Château Lestapis, Bougue, Thèze, Pène de Mu à Castagnède, Laroque à Sorde-l'Abbaye) ou, en tous cas, sont situées au point le plus haut des dispositifs défensifs (Saint-Lézer). En attendant une validation par des travaux

13. Le *terminus post quem* est donné par la datation de la première phase d'occupation de l'agglomération, entre 200 et 175 avant notre ère. On doit aussi observer que le mobilier issu des fossés comprend du mobilier résiduel, dont des amphores gréco-italiques (BOUDARTCHOUK *et al.* 2000).

de terrain, un seul de ces bastions, celui de Saint-Lézer (Hautes-Pyrénées) peut être rapporté à la Protohistoire. Au-delà de la région, le recours à ce type de structures a rarement été observé même si des exemples comme La Cheppe, dans la Marne, attestent leur existence.

Par la configuration et la taille, le système fortifié de Vieille-Toulouse s'apparente à celui des principaux « oppida » ou villes gauloises. Rappelons-le, il enferme une surface de l'ordre de 190-200 ha. De ce fait, il compte parmi les trois sites les plus vastes de Gaule avec Villejoubert (Saint-Denis-des-Murs, Haute-Vienne) et Bibracte (Glux-en-Glenne, Nièvre), respectivement capitales des Lémovices et des Éduens. De même, l'extension du périmètre fortifié, sur 6,7 km, n'a pratiquement pas d'équivalent dans l'espace gaulois à l'exception de Villejoubert. Il s'avère même tout à fait exceptionnel par son parcours qui s'affranchit des contraintes du milieu, en intégrant trois promontoires successifs et deux cours d'eau. Ce cas de figure ne se retrouve que sur une poignée de sites, parmi les plus vastes en Europe. Et encore, la plupart du temps, le rempart traverse un seul vallon (Heidetränk à Gemeinde Oberursel, Kelheim à Stadt Kelheim) ou apparaît discontinu (Altenburg-Rheinau à Gemeinde Jestetten/Rheinau, Donnersberg à Gemeinde Dannenfels, Závist à Dolní Břežany).

Conclusion

Après plusieurs siècles de tergiversations, l'existence du rempart de Vieille-Toulouse a été définitivement vérifiée en 2019. Il s'agit d'un monument de grande ampleur qui a demandé un énorme investissement en termes technique, humain et, sans aucun doute, financier.

Pourquoi de tels travaux ? Bien évidemment cette enceinte avait d'abord et avant tout un rôle militaire. Mais ses caractéristiques montrent qu'elle ne répondait pas seulement à des besoins défensifs. En effet, elle se développe sur plus de 6 km, ce qui rend difficile sa surveillance. Ajoutons que son parcours fait alterner points hauts et points bas ; de plus, il franchit deux vallons, le rendant particulièrement vulnérable. Ce constat n'est modéré que par le fait que les bastions de Cucurelle et du Castéra garantissent un contrôle visuel sur la plus grande partie de l'enceinte. Un autre argument va dans le même sens : l'intérieur de la fortification n'a pas été entièrement loti, et de loin. Les recherches menées depuis un siècle ont permis de distinguer une zone densément urbanisée seulement à La Planho, sur 25 ha environ, et des secteurs à occupation plus lâche à La Tuilerie, Baulaguet ou Estarac semble-t-il, alors que d'autres apparaissent très aérés ou dénués de vestiges (Borde-Basse et semble-t-il Pechbusque). Comme dans beaucoup d'autres agglomérations de Gaule, le rempart devait donc abriter des espaces urbanisés et de vastes zones ouvertes, réservées ou dédiées à des activités de plein air (production agricole, lieux de rassemblements...). Ces éléments laissent supposer que d'autres motivations ont présidé à l'érection d'une fortification aussi disproportionnée. La dimension politique paraît la plus évidente. Il s'agissait de délimiter et de magnifier l'espace de la ville mais aussi et surtout de le séparer de la campagne, en posant, à travers l'édification du rempart, un véritable acte de fondation. Même si l'étude de la fortification reste à faire, il y a donc fort à parier qu'elle constitue un des premiers monuments dont la cité s'est parée¹⁴. De fait, sa présence amène naturellement à s'interroger sur le statut de l'agglomération qu'elle enserme.

La question de l'identification de Vieille-Toulouse à la *Tolosa* gauloise prend ici tout son sens. Comme nous l'avons vu, elle a donné lieu à des débats passionnés jusqu'à aujourd'hui. Pourtant dès le XVIII^e siècle, la balance penchait nettement en faveur de cette thèse. Depuis, les progrès de l'archéologie n'ont fait que renforcer ce point de vue. Il aura fallu tout le talent rhétorique d'un Michel Labrousse pour contrarier temporairement le mouvement. Lui-même n'a pas apporté le moindre argument archéologique en faveur d'une localisation en plaine, à Toulouse. Paradoxalement, il a surtout axé son discours sur la relativisation du site de Vieille-Toulouse et seules les sources écrites, en réalité bien peu explicites, lui ont permis de faire prospérer son hypothèse. Cette manière de voir les choses a prévalu jusqu'au début des années 2000. Dans l'emblématique *Tolosa* (PAILLER 2002), si la localisation à Toulouse est réaffirmée, les seules données archéologiques présentées sont, contre toute attente, issues de Vieille-Toulouse. Au point que pour éviter tout malentendu les éditeurs précisent : « qu'on ne s'y trompe pas : la place privilégiée accordée ici à Vieille-Toulouse n'implique en aucune façon que nous reprenions à notre compte la vieille idée selon laquelle ce site aurait été celui de l'oppidum de la cité tectosage » (DOMERGUE, MORET et VIDAL 2002, p. 78). Pourtant les pages consacrées à ce dernier site sont édifiantes ; on y décrit une trame urbaine, des sanctuaires, une inscription publique, des mobiliers aristocratiques...

14. Des exemples comme Manching ou Orléans montrent toutefois que des remparts ont pu être construits après la création de la ville.

Tout se passe donc comme si la réalité archéologique n'avait aucune importance face à la toute-puissance des sources écrites et toponymiques.

Or qu'en est-il ? Les textes ne situent pas topographiquement la ville gauloise de Toulouse. Ils évoquent certes la présence de « lacs » mais le sens polysémique de « *hierai* » en grec ne peut permettre d'exclure aucune localisation (BOUDARTCHOUK *et al.* 2014). Quant au fait que la Toulouse romaine coïncide avec la ville gauloise en vertu de la logique toponymique, le doute est de mise. En effet, non seulement cet argument devrait alors également s'appliquer à Vieille-Toulouse, nommée *Vetera Tolosa* au XIII^e siècle mais encore d'autres transferts de noms sont attestés dans l'Antiquité.

Depuis, les données accumulées sont venues encore conforter, s'il en était besoin, la thèse en faveur de Vieille-Toulouse (GARDES 2008, 2010, 2017), au point que certains chercheurs, jusque-là opposés à cette option, sont même revenus en partie sur leur position (MORET 2008). Au bilan, nulle part ailleurs dans le Toulousain on n'a jusqu'à présent identifié une agglomération occupée sur la longue durée, dotée d'une organisation urbaine et de sanctuaires et aussi proluxe en numéraire gaulois ou non (plus de 14 000 monnaies attestées)... De surcroît, l'établissement fait partie des trois principaux en France en matière de vaisselle métallique, d'*instrumentum* ou de céramique à reliefs hellénistiques, pour ne retenir que ces catégories.

Dans ces conditions, l'ampleur du système fortifié ne doit pas surprendre ; il est à la mesure du rôle majeur joué par l'agglomération à la fin de l'âge du Fer, à l'échelle de l'isthme gaulois et au-delà. Une conclusion s'impose désormais : Vieille-Toulouse est bien la *Tolosa* gauloise. Ce constat ne règle qu'une partie de la question ; il reste désormais à comprendre l'articulation du chef-lieu avec les agglomérations proches que sont Toulouse-Saint-Roch mais aussi Ancely.

Si l'authentification du système fortifié de Vieille-Toulouse apparaît comme un important acquis des recherches récentes, il reste encore beaucoup à faire pour mieux le caractériser et le dater. Parmi les nombreuses questions en suspens, les plus importantes concernent le mode de couronnement des gradins ou des fossés (rempart continu ?). De même, l'articulation entre les gradins/fossés et les bastions n'est pas clairement établie. Par ailleurs, les accès mériteraient d'être identifiés et étudiés, tout comme la chronologie interne du dispositif défensif. Ces incertitudes ne pourront être levées qu'à l'issue de recherches de terrain spécifiques.

Enfin, quel que soit le devenir des études, l'histoire tourmentée des recherches autour du rempart doit nous inspirer la plus grande humilité. Car, en effet, le véritable inventeur de ce vaste réseau fortifié est sans conteste Léon Joulin, il y a plus d'un siècle. Avant lui, l'attention d'Edward Barry ne s'était portée que sur le plateau de Vieille-Toulouse. Après lui, ses travaux, déconsidérés dans les années 1960, ont fini par sombrer durablement dans l'oubli. Même les recherches récentes ne lui ont que très partiellement rendu justice... C'est donc bien grâce à l'image Lidar révélée en 2019 que la contribution pionnière de Léon Joulin doit aujourd'hui être réhabilitée. Et il nous faut maintenant poursuivre son œuvre...

Bibliographie

AUDIBERT 1764 : AUDIBERT (Abbé), *Dissertation sur les origines de Toulouse*, Avignon, J. L. Chambeau, et Toulouse, Bîrosse, 1764.

BARRY 1873 : BARRY (Edward), « *Tolosa Tectosagum* », dans *Extraits des Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse* (Lu dans les séances des 3 et 17 juillet 1873), 1873, 22 p.

BENQUET *et al.* 2019 : BENQUET (Laurence), BOUDARTCHOUK (Jean-Luc), GARDES (Philippe), LOTTI (Pascal) et SERGENT (Frédéric), « “Un rempart sinon rien” : la question de la fortification de l'oppidum de Vieille-Toulouse (Haute-Garonne, France) », dans *Les espaces fortifiés à l'âge du Fer en Europe*, 43^e colloque de l'AFEAF, Le Puy-en-Velay (30 mai – 1^{er} juin 2019), 2019 (sous presse).

BERTRAND 1515 : BERTRAND (Nicolas), *Opus de Tholosanorum gestis ab urbe condita, Toulouse, 1515*.

BEVILACQUA 2013 : BEVILACQUA (Roberta) (dir.), *9 chemin de Ventenac, Vieille-Toulouse*. Rapport de diagnostic, Inrap GSO, 2013.

BOUDARTCHOUK 2000 : BOUDARTCHOUK (Jean-Luc) (dir.), *Borde-Basse et Au village*, Rapport de diagnostic, AFAN, GSO, 2000.

BOUDARTCHOUK 2001 : BOUDARTCHOUK (Jean-Luc) (dir.), *Évaluation archéologique des parcelles Borde-Basse. Opération Les Balcons du Golf II*, Rapport de diagnostic, AFAN, GSO, 2001.

BOUDARTCHOUK *et al.* 2014 : BOUDARCHOUK (Jean-Luc), GARDES (Philippe) et QUENTIN (François), « L'or des Tectosages, la question des dépôts d'or celtes en milieu humide et l'énigme des « lacs sacrés » dans la ville gauloise de Toulouse/Tolossa », dans *M.S.A.M.F.*, t. LXXIV (2014), p. 15-48.

BOUDET 1989 : BOUDET (Richard), « Le second âge du Fer dans le Sud-Ouest de la France », dans *Le temps de la Préhistoire*, Paris, 1989, p. 470-473.

BROËNS 1951 : BROËNS (Maurice), « Essai de topographie antique de Toulouse », dans *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, XIV, 2, Paris, 1951, p. 237-314.

CARTAILHAC 1923 : CARTAILHAC (Émile), Toulouse, dans *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, II, fasc. 6 (1923), p. 689-690.

CATEL 1633 : CATEL (Guillaume), *Mémoires de l'histoire du Languedoc*, Toulouse, 1633.

COPPOLANI 1950 : COPPOLANI (Jean), « Essai de solution géographique du problème des origines de Toulouse », dans *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, t. 62, n° 10, 1950, p. 105-114.

DESAZARS DE MONTGAILLARD 1918 : DESAZARS DE MONTGAILLARD (Georges-Marie), « Toulouse la Morte », dans *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse*, 11^e série, t. VI, 1918, p. 267-322.

DOMERGUE, MORET et VIDAL 2002 : DOMERGUE (Claude), MORET (Pierre) et VIDAL (Michel), « Toulouse à la fin de l'âge du Fer, introduction », dans *Tolosa. Nouvelles recherches sur Toulouse et son territoire dans l'Antiquité*, Coll. École Française de Rome, 281, 2002, p. 77-80.

DUBARRY 1832-1833 : DUBARRY (Alexandre, Edmé, Lolo), « Notice sur quelques camps anciens du Midi de la France », dans *M.S.A.M.F.*, 1, 1832-1833, p. 73-81.

DUMÈGE 1844 : DUMÈGE (Alexandre), *Histoire des institutions religieuses, politiques, judiciaires et littéraires de la ville de Toulouse*, 4 vol., Toulouse, Librairie Laurent Chapelle, 1844-1846.

FOUET 1970 : FOUET (Georges), « Vases gaulois de la région toulousaine », dans *Gallia*, t. 28, 1970, p. 11-33.

FOUET, SAVÈS 1977 : FOUET (Georges) et SAVÈS (Georges), « L'or de Tolosa volé à Vieille-Toulouse », dans *L'Auta*, n° 428, 1977, p. 146-151.

GARDES 2008 : GARDES (Philippe), « Une maison d'époque républicaine à Vieille-Toulouse », dans *Archéopages*, 2008, p. 81-82.

GARDES 2010 : GARDES (Philippe), « Toulouse avant Toulouse ? Recherches récentes sur l'oppidum gaulois de Vieille-Toulouse », dans *Le Jardin des Antiques*, n° 50, 2010, p. 9-13.

GARDES 2015 : GARDES (Philippe), « Toulouse / Tolosa (cité des Tolosates) et Auch / Elimberris (cité des Ausques). Des centres de pouvoir indigènes aux capitales romaines » dans *Gallia*, 72/1, 2015, p. 35-51.

GARDES 2017 : GARDES (Philippe), « Oppida du nord, oppida du sud. Essai de confrontation à partir de deux sites du sud-ouest : Roquelaure-La Sioutat et Vieille-Toulouse », dans GARDES Ph. (éd.) : *Oppida et « civilisation des oppida » cent ans après Joseph Déchelette, Pallas*, 105, 2017, p. 195-209.

GARDES, LE DREFF 2021 : GARDES (Philippe), LE DREFF (Thomas) « Le PCR Fortipolis : Nouvelles recherches sur les habitats fortifiés protohistoriques entre Garonne et Pyrénées », dans *Les espaces fortifiés à l'âge du Fer en Europe*, 43^e colloque de l'AFEAF, Le Puy-en-Velay (30 mai – 1^{er} juin 2019), 2021, p. 419-430.

GOURVEST 2016 : GOURVEST (Romain), Un habitat du V^e siècle avant J.-C. sur l'éperon d'Estarac à Pouvoirville (Haute-Garonne), dans *Encyclopédie de Protohistoire en Midi-Pyrénées* (site web), 2016, p. 1-9.

JOULIN 1901 : JOULIN (Léon), « Le grand Oppidum des Tolosates », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 45^e année, n° 4, p. 518-521.

JOULIN 1902 : JOULIN (Léon), « Les stations antiques des coteaux de Pech-David », dans *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse* (1901), p. 377-394.

JULLIAN 1918 : JULLIAN (Camille), *Histoire de la Gaule*, II, Hachette, Paris, 1918.

JULLIAN 1920 : JULLIAN (Camille), Compte rendu de « L. Joulin, *Les découvertes archéologiques de Toulouse ; contributions à la protohistoire de l'Europe barbare et à l'histoire de la Gaule romaine*, Toulouse, 1917, dans extrait des *Mémoires de l'Académie des inscriptions de Toulouse* », *Revue des Études Anciennes*, 20-4, 1918, p. 272-274.

LABROUSSE 1968 : LABROUSSE (Michel), *Toulouse antique des origines à l'établissement des Wisigoths*, École Française de Rome, 212, Rome, 1968.

LOTTI 2018 : LOTTI (Pascal) (dir.), *4 chemin de Ventenac, Vieille-Toulouse*. Rapport de diagnostic, Inrap GSO.

MORET 2001 : MORET (Pierre), « Strabon, Posidonios et le trésor des Tectosages », dans *L'or de Tolosa*, Catalogue d'exposition du Musée Saint-Raymond, 2001, p. 17-22

MORET 2002 : MORET (Pierre), « Toulouse, capitale des Volques Tectosages », dans *Tolosa. Nouvelles recherches sur Toulouse et son territoire dans l'Antiquité*, Coll. École Française de Rome, 281, Rome, 2002, p. 80-92.

MORET 2008 : MORET (Pierre), « Tolosa, 106-47 av. J.-C. : topographie et histoire », dans *Pallas*, 76, p. 295-329.

PAILLER 1988 : PAILLER (Jean-Marie), « Introduction », dans *Palladia Tolosa*, Catalogue d'exposition du Musée Saint-Raymond, 1988, p. XV-XX.

PAILLER 2002 : PAILLER (Jean-Marie) dir, *Tolosa. Nouvelles recherches sur Toulouse et son territoire dans l'Antiquité*, Coll. École Française de Rome, 281, Rome, 2002.

RAMET 1935 : RAMET (Henri), *Histoire de Toulouse*, Librairie Taride et Imprimerie régionale, 1935.

SERGENT 2012 : SERGENT (Frédéric) (dir.), *10 chemin de la Croux del Fioux, Vieille-Toulouse*, Rapport de diagnostic, Inrap GSO, 2012.

SERGENT 2017 : SERGENT (Frédéric) (dir.), *31 chemin de la Croux del Fioux, Vieille-Toulouse*, Rapport de diagnostic, Inrap GSO, 2017.

VIDAL 1985 : VIDAL (Michel), « L'oenoché en bronze d'Estarac », *Revue Archéologique de Narbonnaise*, X, 1977, p. 77-106.

VIDAL 1987 : VIDAL (Michel), « L'emporium de Vieille-Toulouse et les puits funéraires du Toulousain », *Dossiers Histoire et Archéologie*, n° 120, 1987, p. 37-41.

VIDAL 1988 : VIDAL (Michel), « La romanisation de la région toulousaine », dans *Palladia Tolosa*, Catalogue d'exposition du Musée Saint-Raymond, 1988, p. 3-11.

VIDAL 2002a : VIDAL (Michel). « Le site et ses vestiges », dans *Tolosa. Nouvelles recherches sur Toulouse et son territoire dans l'Antiquité*, Coll. École Française de Rome, 281, Rome, 2002, p. 102-118.

VIDAL 2002b : VIDAL (Michel). « Les puits des II^e et I^{er} siècles av. J.-C. de Vieille-Toulouse et du Toulousain », dans *Tolosa. Nouvelles recherches sur Toulouse et son territoire dans l'Antiquité*, Coll. École Française de Rome, 281, Rome, 2002, p. 118-128.

